

### *Subsection 6(6)*

na à la réglementation en matière de protection  
et de sécurité des personnes dans les établissements  
commerciaux et industriels.  
Elle est destinée à assurer la sécurité et la santé au travail  
et à faciliter la participation des salariés et des employeurs  
à la gestion de l'entreprise et de l'économie sociale.  
Elle vise à promouvoir la sécurité et la santé au travail  
et à améliorer la qualité de vie au travail.  
Elle vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.

### *(7). New*

Elle vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.  
Elle vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.  
Elle vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.  
Elle vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.  
Elle vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.

### *7. (1). Subsection 85A(1)*

Elle vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.  
Elle vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.

### *Paragraphe 6(6)*

Le paragraphe 6(6) de la loi de sécurité sociale  
est destiné à assurer la sécurité et la santé au travail  
et à faciliter la participation des salariés et des employeurs  
à la gestion de l'entreprise et de l'économie sociale.  
Il vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.  
Il vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.  
Il vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.

### *(7). Nouveau*

Le paragraphe 6(6) de la loi de sécurité sociale  
est destiné à assurer la sécurité et la santé au travail  
et à faciliter la participation des salariés et des employeurs  
à la gestion de l'entreprise et de l'économie sociale.  
Il vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.  
Il vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.

### *(8). Nouveau*

Le paragraphe 6(6) de la loi de sécurité sociale  
est destiné à assurer la sécurité et la santé au travail  
et à faciliter la participation des salariés et des employeurs  
à la gestion de l'entreprise et de l'économie sociale.  
Il vise à protéger les salariés contre les risques  
de sécurité et de santé au travail.

### *7. (1). Paragraphe 85A(1)*

Le paragraphe 6(6) de la loi de sécurité sociale  
est destiné à assurer la sécurité et la santé au travail  
et à faciliter la participation des salariés et des employeurs  
à la gestion de l'entreprise et de l'économie sociale.